

Mais la question qui demeure est: "Quel autre moyen pourrait venir garantir de la compétence du candidat?" Certains parlent de "connaissances psychanalytiques", d'autres "d'esprit psychanalytique" et encore "de pratique psychanalytique".

Hubert Van Gijseghem suggère que cette discussion déborde le cadre de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et propose qu'une réunion spéciale soit tenue pour élaborer ce questionnement.

Suite à ces discussions, deux propositions sont formulées:

1- Robert Pelsser propose: "De réviser à la hausse les exigences d'admission et d'y ajouter la présentation d'un texte théorico-clinique".

Cette proposition tombe, du fait qu'elle n'est pas secondée par personne.

2- Robert Pelletier propose: "De relancer le débat sur la transmission psychanalytique. Il mandate le Comité Exécutif de convoquer une réunion où ce thème pourra être davantage élaboré".

Cette proposition est secondée par Robert Pelsser, adoptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

d) Révision des politiques budgétaires.

La rémunération des personnes ressources pour les activités scientifiques est établie à \$100.00 de l'heure.

La rémunération des conférences du Colloque passe de \$200.00 à \$300.00.

6. Etats financiers:

Robert Pelsser fait la lecture et commente le bilan financier.

7. Nomination des vérificateurs des livres et des états financiers.

Danielle Delisle a exécuté la vérification des états financiers pour l'année 1992. Référent à la correspondance en date du 3 mai 1993.

Rapport financier adopté par Robert Pelsser et secondé par Nicole Lanouette.

Pour la prochaine année financière, le Comité Exécutif aurait souhaité avoir recours à un comptable agréé comme vérificateur officiel. Il y a discussion d'une telle nécessité vu les honoraires souvent très élevés des comptables agréés et vu le peu de complexité de notre comptabilité.

Hubert Van Gijsegem propose que l'assemblée nomme deux vérificateurs comme le demande la procédure et que cette question soit reportée ultérieurement au Comité Exécutif.

Diane Latendresse et François Gauthier sont nommés à cette fonction.

8. Admission des nouveaux membres:

ALLARD, Suzanne	BACHAND, Gilles
BALLARGEON, Thérèse	LABRECHE, Jacqueline
TREMBLAY, Suzanne	PROVENCHER, Louise.

Mme Denise Bourgault propose l'admission des nouveaux membres, Diane Latendresse seconde.

9. Cotisation annuelle:

Réal Laperrière propose le maintien de la cotisation annuelle 1993-1994 à cinquante (\$50.00), Nicole Lanouette seconde.

10. Activités scientifiques 1993-94:

Denise Bourgault, qui a coordonné l'ensemble des activités scientifiques de l'année, fait le bilan de la participation et déplore l'annulation de deux activités par manque d'inscription.

Elle propose d'élargir nos mécanismes de publicité pour améliorer la diffusion de l'information.

11. Mandat 1993-94:

L'Assemblée a donné au Comité Exécutif deux mandats spécifiques:

- 1- Tenir une réunion spéciale pour maintenir le débat sur la "transmission psychanalytique".
- 2- Reconsidérer les modalités et les critères d'admission en tenant compte d'un niveau d'exigences supérieures qui pourraient mieux garantir la compétence des membres admis.

12. Election au Comité Exécutif: Un poste est à pourvoir.

Mise en candidature:

Robert Pelletier: proposé par Robert Pelsser, refuse.

François Gauthier: proposé par Anita Charest, secondé par Robert Pelsser, accepte.